

Les résultats : Pyrénées-Orientales

Les résultats des campagnes d'inventaire 2009 à 2013



1 Le territoire.....	4	4 La composition des peuplements	15
Surface par occupation du sol.....	4	Surface par essence principale.....	15
Surface par occupation du sol et par classe d'altitude	5	Surface par groupe d'essences.....	16
2 Les forêts	6	Surface selon la diversité.....	17
Surface par catégorie de forêts	6	Surface par composition du peuplement.....	18
Surface par propriété.....	7	5 Le volume de bois sur pied	19
Surface par couverture du sol	8	Volume par propriété	19
3 La surface forestière de production.....	9	Volume par essence.....	20
Surface par propriété.....	9	Volume par catégorie de dimension des bois.....	21
Surface par structure forestière.....	10	Volume par catégorie de dimension des bois et par essence	22
Surface par classe d'âge de l'étage dominant.....	11	Volume par structure forestière	23
Surface par propriété et par distance de débardage.....	12	Volume par propriété et par structure forestière	24
Surface par propriété et par exploitabilité.....	13	Volume à l'hectare par propriété et par structure forestière	25
Surface par propriété et par classe de pente de débusquage	14	Volume par composition du peuplement	26
		Volume par classe d'altitude	27
		Volume par distance de débardage	28
		Volume par classe d'exploitabilité	29
		Volume par qualité des bois.....	30

6 La production en volume 31

Production par propriété.....	31
Production par essence.....	32
Production par catégorie de dimension des bois.....	33
Production par structure forestière.....	34
Production par composition du peuplement	35
Production par altitude	36
Production par distance de débardage.....	37
Production par classe d'exploitabilité	38

7 La surface terrière 39

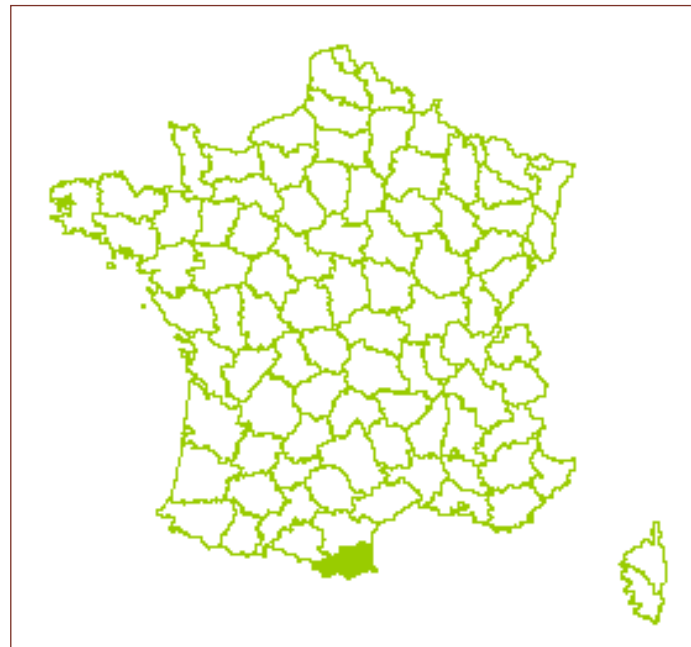
Surface terrière à l'hectare par propriété.....	39
Surface terrière à l'hectare par essence	40

8 Le nombre de tiges 41

Nombre de tiges recensables par propriété	41
Nombre de tiges recensables par essence.....	42

Tableau 1.1

	Total
Occupation du sol	1 000 ha
Forêt	208 ± 11
Bosquet	n.s.
Lande	83 ± 11
Autre végétation	89 ± 8
Improductif	29 ± 4
Eau	n.s.
Pyrénées-Orientales	416



Le département : Pyrénées-Orientales

Tableau 1.2

	Forêt	Taux de boisement	Non forêt	Occulté	Total
Classe d'altitude	1 000 ha	%	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
0 à 200 m	n.s.	n.s.	97 ± 10	–	108 ± 11
200 à 400 m	32 ± 9	61	n.s.	–	53 ± 11
400 à 600 m	34 ± 9	79	n.s.	–	44 ± 10
600 à 800 m	n.s.	n.s.	n.s.	–	n.s.
800 à 1000 m	n.s.	n.s.	n.s.	–	n.s.
1000 à 1200 m	n.s.	n.s.	n.s.	–	n.s.
1200 à 1600 m	28 ± 8	62	n.s.	–	46 ± 11
1600 à 2000 m	28 ± 7	62	n.s.	–	44 ± 9
+ de 2000 m	n.s.	n.s.	36 ± 4	–	53 ± 8
Pyrénées-Orientales	208 ± 11	50	208 ± 11	–	416

Tableau 2.1

Toute la forêt	Forêt de production		Forêt de production avec un couvert recensable*	
	Total	Hors peupleraie	Total	Hors peupleraie
1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
208 ± 11	174 ± 13	173 ± 13	165 ± 12	165 ± 12

* Les forêts de production ayant un couvert non recensable sont déduites (la surface d'observation est de 20 ares environ – placette de 25 m de rayon). Sont donc exclues de ces chiffres :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 2.2

Toute la forêt	
Classe de propriété	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	32 ± 3
<i>Autre forêt publique</i>	31 ± 4
Toute la forêt publique	63 ± 6
Forêt privée	145 ± 11
Toutes propriétés	208 ± 11

Tableau 2.3

	Total
Couverture du sol	1 000 ha
Forêt fermée	172 ± 11
Forêt ouverte	36 ± 11
Peupleraie	n.s.
Pyrénées-Orientales	208 ± 11

Tableau 3.1

	Total
Classe de propriété	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	26 ± 4
<i>Autre forêt publique</i>	26 ± 4
Forêt publique	52 ± 6
Forêt privée	122 ± 12
Toutes propriétés	174 ± 13

Tableau 3.2

	Total
Structure forestière	1 000 ha
Futaie régulière	36 ± 9
Futaie irrégulière	32 ± 8
Mélange de futaie et taillis	48 ± 10
Taillis	40 ± 9
Pas de structure	n.s.
Pyrénées-Orientales	174 ± 13

Tableau 3.3

	Total
Classe d'âge	1 000 ha
De 0 à 20 ans	n.s.
De 20 à 40 ans	n.s.
De 40 à 60 ans	52 ± 10
De 60 à 80 ans	41 ± 10
De 80 à 100 ans	n.s.
De 100 à 140 ans	n.s.
De 140 à 200 ans	n.s.
Plus de 200 ans	–
Âge non déterminé	n.s.
Pyrénées-Orientales	174 ± 13

	Total
Classe d'âge	1 000 ha
Moins de 40 ans	29 ± 9
Entre 40 et 100 ans	105 ± 12
Plus de 100 ans	n.s.
Âge non déterminé	n.s.
Pyrénées-Orientales	174 ± 13

Tableau 3.4

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Distance de débardage	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
De 0 à 200 m	n.s.	n.s.	21 ± 6	55 ± 11	76 ± 12
De 200 à 500 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	35 ± 9
De 500 à 1 000 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 1 000 à 2 000 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Plus de 2 000 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	31 ± 9
Pyrénées-Orientales	26 ± 4	26 ± 4	52 ± 6	122 ± 12	174 ± 13

Tableau 3.5

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe d'exploitabilité	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Plutôt facile	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	30 ± 9
Plutôt difficile	21 ± 5	21 ± 4	42 ± 6	101 ± 12	144 ± 13
Pyrénées-Orientales	26 ± 4	26 ± 4	52 ± 6	122 ± 12	174 ± 13

Tableau 3.6

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe de pente de débusquage	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
De 0 à 15 %	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 15 à 30 %	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 30 à 45 %	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	37 ± 9
De 45 à 60 %	n.s.	n.s.	n.s.	37 ± 9	53 ± 11
De 60 à 100 %	n.s.	n.s.	n.s.	29 ± 8	42 ± 10
Pyrénées-Orientales	26 ± 4	26 ± 4	52 ± 6	122 ± 12	174 ± 13

Tableau 4.1

	Total
Essence principale	1 000 ha
Chêne pubescent	n.s.
Chêne vert	39 ± 9
Hêtre	n.s.
Châtaignier	n.s.
Autres feuillus	n.s.
Tous feuillus	106 ± 12
Pin sylvestre	n.s.
Pin noir	n.s.
Sapin pectiné	n.s.
Épicéa commun	n.s.
Autres conifères	42 ± 9
Tous conifères	60 ± 10
Pyrénées-Orientales	165 ± 12

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 4.2

	Peuplement pur de feuillus	Peuplement pur de conifères	Peuplement de feuillus et conifères	Total
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	25 ± 5
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	19 ± 5	<i>n.s.</i>	26 ± 4
Forêt publique	<i>n.s.</i>	34 ± 7	<i>n.s.</i>	50 ± 6
Forêt privée	88 ± 11	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	115 ± 11
Toutes propriétés	100 ± 12	58 ± 10	<i>n.s.</i>	165 ± 12

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Cf. page 24 du tome « [Pour bien comprendre les résultats publiés](#) ».

Tableau 4.3

	Peuplement monospécifique	Peuplement mélangé	Total
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	18 ± 5	<i>n.s.</i>	25 ± 5
<i>Autre forêt publique</i>	21 ± 5	<i>n.s.</i>	26 ± 4
Forêt publique	38 ± 7	<i>n.s.</i>	50 ± 6
Forêt privée	82 ± 11	33 ± 9	115 ± 11
Toutes propriétés	120 ± 13	45 ± 10	165 ± 12

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 4.4

	Total
Composition du peuplement	1 000 ha
Peuplements purs de feuillus	71 ± 11
Peuplements purs de conifères	50 ± 10
Mélange de chênes caduques et autres feuillus	n.s.
Mélange de chêne vert et de chêne pubescent	n.s.
Mélange de chêne vert et autres feuillus	n.s.
Autres mélanges de feuillus	n.s.
Mélange de pins et autres feuillus	n.s.
Autres mélanges de feuillus et de conifères	n.s.
Mélanges de conifères	n.s.
Pyrénées-Orientales	165 ± 12

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 5.1

Classe de propriété	Volume	
	total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha
<i>Forêt domaniale</i>	3 ± 2	120 ± 46
<i>Autre forêt publique</i>	4 ± 1	145 ± 31
Forêt publique	7 ± 2	131 ± 35
Forêt privée	9 ± 2	72 ± 15
Toutes propriétés	16 ± 3	90 ± 15

Tableau 5.2

	Total
Essence	Mm ³
Chêne pubescent	1 ± 1
Chêne vert	1 ± 1
Hêtre	n.s.
Châtaignier	1 ± 1
Autres feuillus	2 ± 1
Tous feuillus	8 ± 2
Pin sylvestre	2 ± 1
Sapin pectiné	n.s.
Épicéa commun	n.s.
Autres conifères	4 ± 2
Tous conifères	8 ± 3
Pyrénées-Orientales	16 ± 3

Tableau 5.3

	Total
Dimension des bois	Mm ³
Petit bois	6 ± 1
Moyen bois	8 ± 2
Gros bois	1 ± 1
Très gros bois	n.s.
Pyrénées-Orientales	16 ± 3

Petit bois : diamètre au moins égal à 7,5 cm et strictement inférieur à 22,5 cm ;
 Moyen bois : diamètre au moins égal à 22,5 cm et strictement inférieur à 47,5 cm ;
 Gros bois : diamètre au moins égal à 47,5 cm et strictement inférieur à 67,5 cm ;
 Très gros bois : diamètre au moins égal à 67,5 cm.
 La circonférence est mesurée à 1,30 m du sol et convertie en diamètre.

Tableau 5.4

	Petit bois	Moyen bois	Gros bois	Très gros bois	Total
Essence	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Chêne pubescent	1 ± ε	ε ± ε	n.s.	–	1 ± 1
Chêne vert	1 ± ε	ε ± ε	–	–	1 ± 1
Hêtre	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Châtaignier	n.s.	ε ± ε	n.s.	n.s.	1 ± 1
Autres feuillus	1 ± ε	1 ± 1	n.s.	–	2 ± 1
Tous feuillus	4 ± 1	3 ± 1	ε ± ε	n.s.	8 ± 2
Pin sylvestre	ε ± ε	2 ± 1	n.s.	n.s.	2 ± 1
Sapin pectiné	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Épicéa commun	–	n.s.	n.s.	–	n.s.
Autres conifères	1 ± 1	3 ± 1	ε ± ε	n.s.	4 ± 2
Tous conifères	2 ± 1	5 ± 1	1 ± ε	n.s.	8 ± 3
Pyrénées-Orientales	6 ± 1	8 ± 2	1 ± 1	n.s.	16 ± 3

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Tableau 5.5

Structure forestière	Volume	
	total	à l'hectare
	Mm ³	m ³ /ha
Futaie régulière	4 ± 2	109 ± 42
Futaie irrégulière	4 ± 2	137 ± 43
Mélange de futaie et taillis	4 ± 2	94 ± 28
Taillis	2 ± 1	55 ± 20
Pas de structure	n.s.	n.s.
Pyrénées-Orientales	16 ± 3	90 ± 15

Tableau 5.6

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Structure forestière	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Futaie régulière	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	4 ± 2
Futaie irrégulière	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	4 ± 2
Mélange de futaie et taillis	n.s.	n.s.	n.s.	3 ± 1	4 ± 2
Taillis	n.s.	n.s.	n.s.	2 ± 1	2 ± 1
Pas de structure	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Pyrénées-Orientales	3 ± 2	4 ± 1	7 ± 2	9 ± 2	16 ± 3

Tableau 5.7

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
Structure forestière	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha
Futaie régulière	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	109 ± 42
Futaie irrégulière	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	137 ± 43
Mélange de futaie et taillis	n.s.	n.s.	n.s.	85 ± 26	94 ± 28
Taillis	n.s.	n.s.	n.s.	55 ± 22	55 ± 20
Pas de structure	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Pyrénées-Orientales	120 ± 46	145 ± 31	131 ± 35	72 ± 15	90 ± 15

Tableau 5.8

Composition du peuplement	Volume	
	total	à l'hectare
	Mm ³	m ³ /ha
Peuplements purs de feuillus	5 ± 2	76 ± 25
Peuplements purs de conifères	6 ± 2	120 ± 32
Mélange de chênes caduques et autres feuillus	n.s.	n.s.
Mélange de chêne vert et de chêne pubescent	n.s.	n.s.
Mélange de chêne vert et autres feuillus	n.s.	n.s.
Autres mélanges de feuillus	n.s.	n.s.
Mélange de pins et autres feuillus	n.s.	n.s.
Autres mélanges de feuillus et de conifères	n.s.	n.s.
Mélanges de conifères	n.s.	n.s.
Pyrénées-Orientales	16 ± 3	94 ± 15

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 5.9

Classe d'altitude	Volume	
	total	à l'hectare
	Mm ³	m ³ /ha
0 à 200 m	n.s.	n.s.
200 à 400 m	n.s.	n.s.
400 à 600 m	2 ± 1	61 ± 53
600 à 800 m	n.s.	n.s.
800 à 1000 m	n.s.	n.s.
1000 à 1200 m	n.s.	n.s.
1200 à 1600 m	n.s.	n.s.
1600 à 2000 m	4 ± 2	130 ± 59
+ de 2000 m	n.s.	n.s.
Pyrénées-Orientales	16 ± 3	90 ± 15

Tableau 5.10

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Distance de débardage	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
De 0 à 200 m	n.s.	n.s.	3 ± 1	3 ± 1	6 ± 2
De 200 à 500 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	3 ± 1
De 500 à 1 000 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 1 000 à 2 000 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Plus de 2 000 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	4 ± 2
Pyrénées-Orientales	3 ± 2	4 ± 1	7 ± 2	9 ± 2	16 ± 3

Tableau 5.11

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe d'exploitabilité	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Plutôt facile	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	3 ± 2
Plutôt difficile	3 ± 1	3 ± 1	6 ± 2	7 ± 2	13 ± 3
Pyrénées-Orientales	3 ± 2	4 ± 1	7 ± 2	9 ± 2	16 ± 3

Tableau 5.12

	Total
Qualité des bois	Mm ³
Qualité 1	n.s.
Qualité 2	7 ± 2
Sous-total qualité bois d'œuvre*	7 ± 2
Qualité 3	8 ± 1
Total	16 ± 3

Le sous-total qualité bois d'œuvre est la somme des qualités 1 et 2.
Cf. page 18 du tome « [Pour bien comprendre les résultats publiés](#) ».

Tableau 6.1

Classe de propriété	Production	
	totale	à l'hectare
	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
<i>Forêt domaniale</i>	0,1 ± ε	2,8 ± 0,7
<i>Autre forêt publique</i>	0,1 ± ε	3,1 ± 0,9
Forêt publique	0,2 ± ε	2,9 ± 0,6
Forêt privée	0,3 ± 0,1	2,1 ± 0,4
Toutes propriétés	0,4 ± 0,1	2,3 ± 0,3

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Tableau 6.2

	Totale
Essence	Mm ³ /an
Chêne pubescent	ε ± ε
Chêne vert	ε ± ε
Hêtre	ε ± ε
Châtaignier	ε ± ε
Autres feuillus	0,1 ± ε
Tous feuillus	0,2 ± ε
Pin sylvestre	0,1 ± ε
Sapin pectiné	n.s.
Épicéa commun	n.s.
Autres conifères	0,1 ± ε
Tous conifères	0,2 ± 0,1
Pyrénées-Orientales	0,4 ± 0,1

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Tableau 6.3

Dimension des bois	Production	
	totale	à l'hectare
	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Petit bois	0,2 ± ε	1,2 ± 0,2
Moyen bois	0,2 ± ε	1,1 ± 0,2
Gros bois	ε ± ε	0,1 ± ε
Très gros bois	n.s.	n.s.
Pyrénées-Orientales	0,4 ± 0,1	2,3 ± 0,3

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an (ou m³/ha/an)

Petit bois : diamètre au moins égal à 7,5 cm et strictement inférieur à 22,5 cm ;
 Moyen bois : diamètre au moins égal à 22,5 cm et strictement inférieur à 47,5 cm ;
 Gros bois : diamètre au moins égal à 47,5 cm et strictement inférieur à 67,5 cm ;
 Très gros bois : diamètre au moins égal à 67,5 cm.
 La circonférence est mesurée à 1,30 m du sol et convertie en diamètre.

Tableau 6.4

	Production	
	totale	à l'hectare
Structure forestière	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Futaie régulière	0,1 ± 0,1	3,4 ± 1,2
Futaie irrégulière	0,1 ± ε	3,0 ± 0,8
Mélange de futaie et taillis	0,1 ± ε	2,4 ± 0,6
Taillis	0,1 ± ε	1,5 ± 0,5
Pas de structure	n.s.	n.s.
Pyrénées-Orientales	0,4 ± 0,1	2,3 ± 0,3

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Les valeurs de la production peuvent être légèrement différentes de celles des autres pages car la campagne 2005 (pour le calcul de la production des arbres coupés) n'est pas prise en compte.

La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Tableau 6.5

Composition du peuplement	Production	
	totale	à l'hectare
	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Peuplements purs de feuillus	0,1 ± ε	2,1 ± 0,6
Peuplements purs de conifères	0,1 ± ε	2,9 ± 0,7
Mélange de chênes caduques et autres feuillus	n.s.	n.s.
Mélange de chêne vert et de chêne pubescent	n.s.	n.s.
Mélange de chêne vert et autres feuillus	n.s.	n.s.
Autres mélanges de feuillus	n.s.	n.s.
Mélange de pins et autres feuillus	n.s.	n.s.
Autres mélanges de feuillus et de conifères	n.s.	n.s.
Mélanges de conifères	n.s.	n.s.
Pyrénées-Orientales	0,4 ± 0,1	2,5 ± 0,4

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 6.6

Classe d'altitude	Production	
	totale	à l'hectare
	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
0 à 200 m	n.s.	n.s.
200 à 400 m	n.s.	n.s.
400 à 600 m	ε ± ε	1,5 ± 0,8
600 à 800 m	n.s.	n.s.
800 à 1000 m	n.s.	n.s.
1000 à 1200 m	n.s.	n.s.
1200 à 1600 m	n.s.	n.s.
1600 à 2000 m	0,1 ± ε	2,9 ± 1,4
+ de 2000 m	n.s.	n.s.
Pyrénées-Orientales	0,4 ± 0,1	2,3 ± 0,3

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Tableau 6.7

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Distance de débardage	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
De 0 à 200 m	n.s.	n.s.	0,1 ± ε	0,1 ± ε	0,2 ± 0,1
De 200 à 500 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	0,1 ± ε
De 500 à 1 000 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 1 000 à 2 000 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Plus de 2 000 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	0,1 ± ε
Pyrénées-Orientales	0,1 ± ε	0,1 ± ε	0,2 ± ε	0,3 ± 0,1	0,4 ± 0,1

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Tableau 6.8

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe d'exploitabilité	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
Plutôt facile	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	0,1 ± ε
Plutôt difficile	0,1 ± ε	0,1 ± ε	0,1 ± ε	0,2 ± ε	0,3 ± 0,1
Pyrénées-Orientales	0,1 ± ε	0,1 ± ε	0,2 ± ε	0,3 ± 0,1	0,4 ± 0,1

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Tableau 7.1

	Surface terrière à l'hectare
Classe de propriété	m ² /ha
<i>Forêt domaniale</i>	20,3 ± 5,4
<i>Autre forêt publique</i>	26,1 ± 5,6
Forêt publique	23,2 ± 4,9
Forêt privée	15,7 ± 2,7
Toutes propriétés	17,9 ± 2,4

Tableau 7.2

	Surface terrière à l'hectare
Essence	m ² /ha
Chêne pubescent	1,6 ± 0,7
Chêne vert	2,8 ± 1,0
Hêtre	1,5 ± 1,1
Châtaignier	1,5 ± 1,1
Autres feuillus	2,6 ± 0,9
Tous feuillus	9,9 ± 2,0
Pin sylvestre	2,1 ± 1,2
Sapin pectiné	n.s.
Épicéa commun	n.s.
Autres conifères	5,0 ± 1,9
Tous conifères	8,0 ± 2,5
Pyrénées-Orientales	17,9 ± 2,4

Tableau 8.1

Classe de propriété	Nombre de tiges	
	total	à l'hectare
	millions de tiges	tiges/ha
<i>Forêt domaniale</i>	15 ± 5	562 ± 165
<i>Autre forêt publique</i>	22 ± 7	858 ± 252
Forêt publique	37 ± 9	725 ± 181
Forêt privée	92 ± 19	761 ± 150
Toutes propriétés	129 ± 20	748 ± 115

Tableau 8.2

Essence	Nombre de tiges	
	total	à l'hectare
	millions de tiges	tiges/ha
Chêne pubescent	15 ± 7	84 ± 38
Chêne vert	39 ± 14	226 ± 81
Hêtre	6 ± 4	35 ± 25
Châtaignier	10 ± 8	62 ± 50
Autres feuillus	22 ± 7	124 ± 39
Tous feuillus	92 ± 19	531 ± 107
Pin sylvestre	8 ± 4	44 ± 25
Sapin pectiné	n.s.	n.s.
Épicéa commun	n.s.	n.s.
Autres conifères	26 ± 11	149 ± 70
Tous conifères	37 ± 13	217 ± 77
Pyrénées-Orientales	129 ± 20	748 ± 115

RÉSULTATS D'INVENTAIRE FORESTIER

Les résultats : 66 - Pyrénées-Orientales

Les résultats des campagnes d'inventaire 2009 à 2013

L'information grandeur nature